Surtaxes d'octroi. — La Chambre a adopté au début de la séance de lundi, des projets de loi portant prorogation des surtaxes perçues sur le vin et l'alcool à l'octroi de Bourbourg-ville, à l'octroi de Halluin, sur le vin, à l'octroi de Bohain.

Chronique des arts. — Les admirateurs de Carpeaux apprendront avec plaisir que l'Etat vient d'acquérir deux de ses admirables groupes qui figuraient à l'Exposition centennale de l'art français au Champ-de-Mars : les *Quatre parties du monde soutenant la sphère*, réduction de la fontaine de l'Observatoire, et la *Danse*, réduction du marbre qui décore la façade de l'Opéra. Ces deux œuvres originales et uniques ont servi de modèles pour la fontaine et la *Danse*, et Mme Carpeaux a consenti à les céder au Louvre.

PAS-DE-CALAIS

Les récompenses de l'Exposition. — On sait que le ministre des travaux publics a obtenu à l'exposition universelle un grand-prix pour l'ensemble des projets et travaux exposés. En vue de témoigner à ses collaborateurs de tout grade combien il apprécie la part qu'ils ont prise à l'Exposition du ministère, le ministre des travaux publics vient de publier la liste des ouvrages récompensés et des fonctionnaires qui ont contribué à leur exécution. Nous y relevons les lignes suivantes :

Ascenseur des Fontinette, sur le canal de Neufossé. MM. Bertin et Gruson, ingénieurs en chef ; Cètre, ingénieur ordinaire ; Delachienne, Charton et Massin, conducteurs.

Port de Calais. — MM. Stœcklin, Plocq, Guillain, Vétillart, ingénieurs en chef, Vétillart, Charguéraud, ingénieurs ordinaires ; Delabie, Delannoy, Th. Ravin, Liffe, Walle, Dominois, Ringot, Schneder, conducteurs.

Port de Boulogne. — MM. Stœcklin, Plocq, Guillain, Vétillart, ingénieurs en chef ; MM. Barredu, Monmerque, ingénieurs ordinaires, Leroy, Court, L. Ravin, conducteurs.

Chemin de fer sous-marin entre la France et l'Angleterre. — MM. Léon Say, président ; Raoul Duval et A. Lavalley, administrateurs ; Pottier et Lapparent, ingénieur des mines; Larousse, ingénieur hydrographe; Breton, ingénieur.

Viaduc de la Liane, ligne d'Amiens à Calais. — MM. Boucher, ingénieur en chef ; Lefebvre, Contamin, ingénieurs du matériel des voies de la Compagnie du Nord.

Chemins de fer d'intérêt local. — Le *Journal officiel* publie la loi déclarant d'utilité publique l'établissement, dans le Pas-de-Calais, de deux chemins de fer d'intérêt local à voie étroite d'un mètre de largeur : 1° d'Aire à Fruges par ou près Thérouanne; 2° de Rimeux-Gournay à Berck-sur-Mer par ou près Montreuil et Verton.

Cette déclaration d'utilité publique sera considérée comme nulle si les expropriations nécessaires pour l'établissement des lignes ne sont pas accomplies dans un délai de trois ans.

La construction et l'exploitation de ces chemins de fer ont été concédées à M. Alfred Lambert, le 3 mai dernier ; la subvention accordée par le département du Pas-de-Calais est de trente annuités de 83,313 fr., auxquelles se joignent trente annuités de 25,874 fr. représentant les subventions des communes et des particuliers.

Explosion de cartouches de dynamite à Carvin. — *Un terrible accident s'est produit samedi dans* l'après-midi au moulinage de la fosse n° 2 des mines de Carvin,

Un ouvrier, François Plaisant, avait placé sur le couvercle d'un poêle, afin de les dégeler, neuf cartouches de dynamite.

Les cartouches firent explosion et atteignirent Plaisant, ainsi que d'autres ouvriers qui se trouvaient près du poêle.

Plaisant eut la main droite enlevée, l'avant-bras droit complètement écrasé, une plaie profonde au sourcil droit, deux autres plaies au côté droit, profondes de plusieurs centimètres, enfin, deux plaies aux cuisses.

Son frère, J.-B. Plaisant, qui prenait son repas à côté du poêle en la figure fortement brûlée par la dynamite; mais il n'a pas été gravement atteint.

Les autres ouvriers n'ont reçu que des brûlures légères.

François Plaisant fut transporté à l'hôpital dans un état désespéré. On lui amputa le bras droit, mais le malheureux n'a pas survécu à ses horribles souffrances. Il est mort vers onze heures du soir.

Plaisant qui était âgé de trente-neuf ans, était marié et père de cinq enfants.

BELGIQUE

Mouscron. — Le concert donné hier, au Casino par la société Ste-Cécile, y avait attiré un nombreux public. Les diverses parties du programme ont été bien remplies. A noter les succès obtenus par MM. C. Stockman, A. Debert et A. Catteau. Un bal a terminé la fête.

L'affaire Patrac. — Mons, 16 décembre. — La Cour d'assises a commencé ce matin, l'instruction de l'affaire dite de la *Bande Patrac*.

L'acte d'accusation n'occupe pas moins d'une soixantaine de pages de papier pro-patria et le dossier de l'affaire mesure environ deux mètres de haut.

On a procédé à l'interrogatoire — qui n'a guère présenté d'intérêt.

L'audience du matin a été levée à midi trois quarts.

Tournai. — Dimanche, à 8 heures 1/2 du soir, un incendie a détruit la grande ferme occupée par M. Desmedt, à Tournai. Le feu est attribué à la malveillance.

Sous les vieilles estacades d'Ostende. — *On écrit d'Ostende, 16 décembre :*

« Une trouvaille curieuse vient d'être faite par les ouvriers en train de désagréger, au moyen de la dynamite, les vieux matériaux de toute espèce restés dans le fond après la démolition de la vieille estacade Ouest. Les plongeurs ont découvert, dans le sable en face de la batterie aux signaux, à l'emplacement même de la jetée demolie, une assez grande quantité de lingots de plomb de 75 kilogrammes, des lingots de zinc et une feuille de plomb roulée, large de 1 mètre 80 sur trois millimètres d'épaisseur pesant 150 kilos.

» Ces lingots, déposés dans les bureaux de M. l'ingénieur De Mey, des ponts et chaussées, portent distinctement, après une immersion de plus de cent ans, les marques *Lead Company W. Blockett* et les millésimes 1777-1778. Ils sont supposés provenir d'un bateau anglais échoué à cet endroit avant 1790, époque à laquelle le port d'Ostende ayant été déclaré franc par un édit de Marie-Thérèse, l'estacade qui vient d'être démolie fut allongée sous le règne de Joseph II. Ce navire s'étant ensablé à la longue aura été transpercé par les pilots de la nouvelle construction.

» Les plongeurs ont également découvert dans le fond une grande caisse et un tonneau qui n'ont pu être repêchés jusqu'à présent, les décharges successives de dynamite et le roulis les ayant fait perdre de vue pour le moment. Les recherches continuent, des lingots de plomb sont retirés chaque jour; mais il serait intéressant de connaître le contenu de la caisse et du tonneau qui, s'ils peuvent être retrouvés, contiendront peut-être des indications au sujet du navire en question. »

Explosion d'un magasin de poudre. — On écrit d'Herstal, le 15 courant :

« Une terrible détonation mettait notre localité en émoi cet après-midi, vers 6 h. 1/2; du coup, les vitres de plusieurs maisons volèrent en éclats. Les gens sortaient affolés de chez eux : c'était le magasin de poudre de la houillère d'Abhooz qui venait de sauter. Informations prises, voici ce qui s'était passé :

» Le garde de nuit, Alphonse Sohier, était entré dans le magasin pour y prendre de la poudre et de la dynamite. Or, d'après ce qu'on nous rapporte, les cartouches de dynamite sont très dures en hiver et il suffit d'un léger choc pour les faire éclater.

» On suppose donc que Sohier aura laissé tomber une cartouche qui aura fait explosion et communiqué le feu aux soixante-dix-neuf kilos de poudre et aux douze kilos de dynamite qui se trouvaient emmagasinés là.

» L'explosion a été si forte que les murs du bâtiment ont été projetés au loin.

» Inutile de dire que Sohier avait été tué sur le coup. On n'a plus trouvé de son corps que des débris informes.

» Le malheureux était un brave et digne ouvrier très estimé de ses chefs ; il laisse une veuve, mère d'un petit enfant.

» Si cet accident ne s'était pas produit après le départ des ouvriers, on aurait eu à déplorer un grand nombre de victimes. »

Les grèves au Borinage. — La grève qui s'était déclarée à Frameries est complètement terminée. Par contre, on signale des grèves à Jemappes, au puits l'Onflette, dépendance du charbonnage du Levant du Flénu, où il manque 150 ouvriers et à Quaregnon.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX — Déclarations de naissances du 16 décembre.* — Gaston Decoker, rue du Tilleul, 25. — Germaine Decoker, rue du Tilleul, 25. — Achille Vanponcke, rue de la Chaussée, 23. — Blanche Domeulenaere, rue du Chemin de Fer, 38. — Gustave Vanlaer, rue de l'Alma, 94. — Hortense Delahaye, rue Bernard, cour Duquennoy, 12. — Floro Her, rue de l'Espérance, 74. — Albert Vlaeminck, rue Decrême, cour Lemaire, 2. — Edmond Dehon, rue des Anges, cour Pulz, 8. — Louis Leleux, rue de Wasquehal, 43. — Antoinette Deprès, rue Inkermann, 28. — Philomène Herrewyn, rue de la Barbe d'Or, cour Vagnon, 6. — Désiré Duponcheel, Hôtel-Dieu. — Alice Descamps, quai de Dunkerque, dans son bateau, le *Général Faidherbe*. — Marie Beutin, impasse de la Barbe d'Or, 26. — Adolphine Faalhaber, rue Neuve-comen, 88.

Mariages. — François Neulenberg, 56 ans, peigneur, rue la Limite, 4, et Marie Grootjans, 51 ans, ménagère, à Roubaix. — Jacob Vanderwielen, 25 ans, menuisier, rue Voltaire, 69, et Clémentine Lemajeur, 21 ans, ménagère, rue Voltaire. — *Déclarations de décès du 16 décembre.* — Jeanne Duhamel, 8 mois, rue de Lille, 251. — Germaine Bonnerat, 4 mois, rue de Lannoy, 125. — Léocadie Arbon, 42 ans, rue de Lille, impasse des Arts, 9. — Pauline Ducatel, 49 ans, impasse Barbe-d'Or, 18. — Jean-Baptiste Dequand, 71 ans, Hospice-Civil. — François Horiou, 85 ans, Hospice-Civil. — Célina Vandenweghe, 21 ans, rue de Mouveaux, 29. — Maria Delestême, 3 ans, rue de la Fosse-aux-Chênes, cour de l'Aigle-d'Or, 17. — Céline Sirejacob, 1 mois, Hôtel-Dieu. — Jules Lefebvre, 19 ans, Hôtel-Dieu. — Rosalie Ottevaere, 79 ans, rue Saint-Amand, 2. — Pierre Duflot, 14 jours, rue du Tilleul, cour Ghestem, 7. — Jeanne Loridan, 4 ans, rue Choiseul, fort Joseph Mullier, 8. — Verscheiden présenté sans vie, rue de l'Ouest, cour du Grand jeu d'Art, 2. — Mathilde Devestele, 51 ans, Hôtel-Dieu. — Adolphe Delannoy, 5 mois, Grand-Rue, Petite cour Lefebvre, 2.

TOURCOING. — Déclarations de naissances du 16 décembre. — Paul Hoerynck, rue Saint-Paul. — Noël Deswazières, rue de la Marlière. — Joseph Leruste, rue des Phalempins. — Flore Verstraete, Pont-de-Neuville. — Albert Carnette, rue du Clinquet. — Henri Vienne, rue des Phalempins. — Arsène Destembes, rue du Moulin. — Emile Lalière, rue de la Cité. — Mathurin Papin, boulevard Gambetta. — Hélène Bonvarlet, rue Pamelacre. — *Du 16.* Gabrielle Blomme, rue de l'Espierre. — Madeleine Wastyn, rue de la Malcense. — Henriette Mispelaere, rue du Tilleul. — Eléonore Migneau, au Clinquet. *Déclarations de décès du 15 décembre.* — Jeanne Beuque, 4 ans 1 mois. Place. — Charles Roussel. — Emmanuel Duez, 65 ans 2 mois, mécanicien, rue de Turenne, 3. — *Du 16.* — Albert Jacques, 5 jours, rue du Château. — Henriette Monnier, 74 ans 3 mois, sans profession, rue de Gand. — Berthe Lecomte, 2 ans 10 mois, aux Orions. Arsène Destoubes, 2 jours, rue du Moulin. — Augustine Vandebrouck, 23 ans 6 mois, soigneuse rue Neuve-de-Lille. — Blanche Bressatte, 5 mois, 4e Malèsimes 1777-1778. Ils sont supposés provenir d'un bateau anglais échoué à cet endroit avant 1790, époque à laquelle le port d'Ostende ayant été déclaré franc par un édit de Marie-Thérèse, l'estacade qui vient d'être démolie fut allongée sous le règne de Joseph II. Ce navire s'étant ensablé à la longue aura été transpercé par les pilots de la nouvelle construction.

» Les plongeurs ont également découvert dans le fond une grande caisse et un tonneau qui n'ont pu être repêchés jusqu'à présent, les décharges successives de dynamite et le roulis les ayant fait perdre de vue pour le moment. Les recherches continuent, des lingots de plomb sont retirés chaque jour; mais il serait intéressant de connaître le contenu de la caisse et du tonneau qui, s'ils peuvent être retrouvés, contiendront peut-être des indications au sujet du navire en question. »

Explosion d'un magasin de poudre. — On écrit d'Herstal, le 15 courant :

« Une terrible détonation mettait notre localité en émoi cet après-midi, vers 6 h. 1/2; du coup, les vitres de plusieurs maisons volèrent en éclats. Les gens sortaient affolés de chez eux : c'était le magasin de poudre de la houillère d'Abhooz qui venait de sauter. Informations prises, voici ce qui s'était passé :

» Le garde de nuit, Alphonse Sohier, était entré dans le magasin pour y prendre de la poudre et de la dynamite. Or, d'après ce qu'on nous rapporte, les cartouches de dynamite sont très dures en hiver et il suffit d'un léger choc pour les faire éclater.

» On suppose donc que Sohier aura laissé tomber une cartouche qui aura fait explosion et communiqué le feu aux soixante-dix-neuf kilos de poudre et aux douze kilos de dynamite qui se trouvaient emmagasinés là.

» L'explosion a été si forte que les murs du bâtiment ont été projetés au loin.

» Inutile de dire que Sohier avait été tué sur le coup. On n'a plus trouvé de son corps que des débris informes.

» Le malheureux était un brave et digne ouvrier très estimé de ses chefs ; il laisse une veuve, mère d'un petit enfant.

» Si cet accident ne s'était pas produit après le départ des ouvriers, on aurait eu à déplorer un grand nombre de victimes. »

Les grèves au Borinage. — La grève qui s'était déclarée à Frameries est complètement terminée. Par contre, on signale des grèves à Jemappes, au puits l'Onflette, dépendance du charbonnage du Levant du Flénu, où il manque 150 ouvriers et à Quaregnon.

THEATRE DE ROUBAIX. — Direction : L. Béquet. — Rideau à 7 heures 0/0. — Rideau à 8 heures 0/0. — Mardi 17, mercredi 18 et jeudi 19 décembre avec le concours de Mademoiselle Suzanne d'Orange, le sujet du théâtre National du Châtelet, frère Guzman et LESOMMERS, clowns excentriques dans leurs étonnantes créations. — LE PIED DE MOUTON, grande-féerie-ballet en 3 actes et 18 tableaux, par Cogniard frères et Crémieux. Décors nouveaux, 4 grands ballets, 24 danseuses. — Deux grandes pantomines par les OMER'S. Grand défilé : Les Arts réunis, 300 personnes. Projections électriques, par M. Maurin, de Paris. — Prix des places ordinaires. — Le spectacle sera toujours terminé à 11 heures 1/2, pour laisser au public la facilité de prendre les voitures tramways, et trains pour toutes les localités environnantes.

BULLETIN INDUSTRIEL
ET COMMERCIAL

Le commerce extérieur de l'Allemagne pendant les neuf premiers mois de 1889

Le consul de France à Francfort s'exprime ainsi dans son rapport sur le mouvement du commerce allemand pendant les neuf premiers mois de cette année :

« ... Les chiffres concernant le commerce extérieur de l'Allemagne pendant les neuf premiers mois de l'année, qui viennent d'être publiés confirment les constatations que M. Bœufvé a eu déjà l'occasion de signaler relativement au premier semestre de l'exercice actuel : l'exportation allemande diminue d'une façon assez sensible pour plusieurs industriels de premier ordre, surtout en ce qui concerne l'industrie textile, les fers, les bières, etc.; par contre, l'importation, notamment de matières premières, augmente d'une manière non moins frappante.

« En présence de l'activité incontestable qui, malgré la baisse de l'exportation, règne actuellement dans toutes les branches de fabrication en Allemagne, on doit admettre que la consommation indigène manifeste une capacité d'absorption qu'elle n'a pas eue depuis de longues années, car tous les rapports concordent à dire que les fabriques ne travaillent pas pour le magasin ; au contraire, elles sont toutes pourvues de commandes qui leur assurent de l'occupation pendant de longs mois encore. Ceci s'applique en premier lieu aux usines métallurgiques et particulièrement aux établissements sidérurgiques.»

Le consul publie ensuite un tableau des principales marchandises importées ou exportées pendant les neuf premiers mois de 1889 et de 1888. Nous empruntons à ces relevés les chiffres qui se rapportent aux matières ou aux produits de l'industrie textile.

A l'importation le coton brut est porté pour 178.540.000 kil. en 1889 contre 140.940.000 kil. en 1888; les cotons filés pour 16.525.000 kil. en 1889 et 16.320.000 kil. en 1888; les articles de coton pour 1.045.000 kil. en 1889 et 965.000 kil. en 1888; la laine pour 121.855.000 kil. en 1889 et 113.790.000 kil. en 1888; laines filées pour 15.970.000 kil. en 1889 et 13.880.000 en 1888; les articles de laine pour 1.280.000 kil. en 1889 et 1.110.000 kil. en 1888; la soie pour 3.210.000 k. en 1889 et 3.010.000 kil. en 1888; les soieries pour 395.000 kil. en 1889 et 260.000 kil. en 1888; les fils de lin et de jute pour 9.870.000 kil. en 1889 et 9.355.000 kil. en 1888; les articles en lin et en jute pour 880.000 kil. en 1889 et 966.000 kil. en 1888.

Si nous passons à l'exportation nous trouvons : pour le coton brut 15.145.000 k. en 1889 et 10.705.000 kilos. en 1888; pour les cotons filés 4.900.000 k. en 1889 et 4.835.000 k. en 1888; pour les articles de coton 19.515.000 kilos. en 1889 et 22.175.000 k. en 1888; pour la laine 8.120.000 k. en 1889 et 9.175.000 k. en 1888; pour les laines filées 4.965.000 k. en 1889 et 4.825.000 k. en 1888; pour les articles de laine 20.355.000 k. en 1889 et 22.855.000 k. en 1888; pour la soie 765.000 k. en 1889 et 775.000 kilos. en 1888; pour les soieries 4.765.000 k. en 1889 et 5.070.000 en 1888; pour les fils de lin et de jute 3.805.000 kilos en 1889 et 2.995.000 k. en 1888; pour les articles en lin et en jute 6.570.000 kilos en 1889 et 2.995.000 k. en 1888.

Nous citons textuellement le passage relatif aux tissus :

« Le commerce des tissus a également à enregistrer une plus forte consommation de matières premières venues du dehors, en même temps qu'il voit fléchir le chiffre de ses envois à l'étranger d'articles fabriqués. L'Allemagne a reçu pendant les neuf premiers mois de l'année 37.600 tonnes de coton brut de plus que pendant la période correspondante de 1888, plus 8.065 tonnes de laine et plus 200 tonnes de soie. Par contre, son exportation de tissus fabriqués avec ces matières et d'autres se présente comme suit :

Fils de laine	plus	130	tonnes
Articles en laine	»	2.500	»
Soieries et mi-soieries	plus	365	»
Fils de lin et de jute	plus	940	»
Articles en lin et en jute	»	215	»

MARCHÉ DU HAVRE

Le Havre, 16 décembre.

(De notre correspondant particulier)

Laines. — Ce matin, les affaires à terme sont restées calmes, la cote a été laissée sans changement pour décembre, baissée de 0,50 centimes pour janvier et de 1 franc pour les autres mois

Cette après-midi on a traité passablement d'affaires, cependant la cote a été baissée de 0,50 c. à 2 fr. sauf pour le décembre qui est resté sans changement.

En clôture on cotait comme suit : Janvier 182,00, février 180, mars 179, avril 179, mai 178,50, juin 178,50, juillet 178,50, août 178, septembre 178, octobre 178, décembre 192,50.

Les ventes se répartissent comme suit : 175 b. Buenos-Ayres type prima bonne courante 36 0/0 sur février de 181 à 180,00; 250 balles mars de 180,00 à 179,00; 25 balles mai 179,00; 50 balles août à 178,00; 50 balles octobre à 178,00, soit ensemble 550 balles.

Les arrivages sont nuls.

Cotons. — Le disponible a haussé samedi de 1/16 c. à New-York et baissé par contre de 1/16 à Charleston. Le terme est resté sans changement à New-York et il a haussé de 1 p. à New-Orléans.

Au Havre le disponible continue à être calme, à prix sans changement; le low middling New-Orléans s'est encore payé 69 fr.

La cote du terme, ce matin, a été laissée sans changement avec des affaires aussi très calmes.

Voici les cours de clôture : janvier 66, février 66, mars 66 1/4, avril 66 1/4, mai 66 3/8, juin 66 1/2, juillet 66 3/4, août 67, septembre 67 1/8, octobre 67 1/8, décembre 66 1/4.

Nous venons de recevoir par steamer *la Champagne* venant de New-York, 100 balles coton Ralli Crothers, réclamateurs, 10 balles dito à l'adresse de Ed. Larue et Larue et Co, 95 dito à Masquelier fils et Co, 63 balles à H. de Gaalon à ordre 1133 dito. Soit ensemble, 1.401 balles coton.

Laines

Buenos-Ayres, 14 décembre.

Agio sur l'or : 235 5/8.

Anvers, 17 décembre.

En disponible, il a été traité .. balles La Plata.

Marseille, 14 décembre.

On a vendu 27 balles Bagdad écarts, à fr. 77.50 et 48 b. Turkestan B L, à fr. 150.

Liverpool, 13 décembre.

Laines des Indes. — La prochaine série d'enchères commencera le 21 janvier 1890.

Arrivages depuis la dernière série, 3,783 balles ; anciennes existences tenues par les importateurs, 1.050 ; *en secondes mains (environ)*, 3,500. Ensemble : 8,333 balles.

Le ton du marché aux laines anglaises est moins fort, les transactions moins importantes, et les cours moins fermes. Sans doute la clôture faible des enchères de laines coloniales à Londres a contribué largement à cette décadence, laquelle ne peut être que temporelle.

Sur place les provenances étrangères sont aussi un peu moins recherchées, mais les cours sont assez fermes.

Brême, 14 décembre.

Laines. — Marché plus calme. On a vendu 196 balles Cap, 48 b. Buenos-Ayres, 201 b. Bolivie et 61 b. diverses. Ensemble 506 balles contre 1.203 la semaine passée.

Marchés français

Reims, 14 décembre.

Quinzaine plus calme en laines ; les tissus ont conservé un bon courant d'affaires.

Peigné. — Transactions à peu près nulles depuis le commencement du mois. Ce calme s'explique par les grands approvisionnements faits par la fabrique vers mi-novembre, par l'exiguité des stocks et par l'approche de l'époque des inventaires.

En raison de ce qui s'est passé à Londres, les vendeurs obtiendraient aujourd'hui difficilement les grands prix auxquels ils prétendaient il y a trois semaines.

La laine de France, tant en brut qu'en peigné, se trouve à peu près épuisée.

Les Crossberds jouissent toujours d'une bonne demande, qui se reflète sur les cours du brut.

Les peignages sont, comme aussi dans le Nord, péniblement alimentés et il est a craindre que, malgré les importations directes, il n'en soit ainsi jusqu'à la première grande vente de laines nouvelles, le 28 janvier.

Blousse. — Peu de rentrées, vente facile ; cours fermes.

Filature en peigné. — L'alimentation des filatures assurée pour une période d'au moins deux mois, a permis aux filateurs de résister à la baisse qu'on s'efforçait de leur imposer et les prix restent sans changement.

Filatures en cardé. — Même situation qu'au précédent *Bulletin*.

Cachemires et Mérinos. — La faveur signalée au dernier *Bulletin* sur les mérinos 9/8 et 5/4 s'est largement maintenue avec tendance à la hausse. Pour l'exportation, quelques propositions en mérinos 120 viennent d'être faites.

En cachemires, les affaires ne sont pas actives, on livre surtout les commissions antérieures.

Flanelles. — La tendance à la hausse signalée antérieurement s'est traduite par une augmentation bien acquise, principalement sur les sortes communes et moyennes.

Nouveautés. — La nouveauté a déjà reçu des ordres assez importants sur ses nouvelles collections.

La saison d'hiver s'ouvre bien, surtout en molletons, les assortiments ayant épuisé tout le stock en fabrique. *(Bulletin bi-mensuel).*

Soies

Milan, 11 décembre.

Le mois de novembre a été un mois de calme mais d'un calme serein exempt de toute faiblesse et qui n'a porté aucune atteinte aux cours précédemment établis.

Nous n'irons pas jusqu'à dire que ce relâchement dans les demandes était prévu, mais il a été facilement expliqué par les achats importants de septembre et d'octobre. La bonne tenue des détenteurs est venue prouver encore une fois combien sont solides les bases du mouvement et la confiance qu'inspire à tous l'avenir de l'article.

Ce calme d'ailleurs n'a pas été de longue durée, et, dès les derniers jours de la semaine passée, les affaires ont repris avec une activité nouvelle ; les prix se sont encore mieux consolidés et tout nous porte à croire que la hausse n'a pas dit son dernier mot.

La demande s'est étendue à tous les articles, mais ce sont les grèges de mérite de 12 à 15 deniers qui en ont le plus largement profité et avec elles les organsins dans les titres 18/20-20/22.

Voici un aperçu des cours pratiqués durant cette dernière huitaine :

Grèges classiques.	12/14 — 14/16	L.	55 à 56
» sublimes..	» »	»	54
Orgasins 1er ordre.	21/22	»	63
» sublimes..	18/20 — 20/22	»	59 à 60

Les nouvelles des places de fabrique sont bonnes, et partout les métiers battent leur plein pour satisfaire aux nombreuses et importantes commandes.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 16 décembre. — La liquidation du quinzaine qui a lieu aujourd'hui se passe dans de bonnes conditions et les reports sont à des taux très modérés. On a détaché aujourd'hui le coupon sur le 3 0/0 qui se maintient bien à 87,65. C'est à peu de chose près le même cours que samedi. Les valeurs de crédit sont toujours bien tenues. Le Crédit Foncier est à 1311,25. La Banque de Paris à 810. Le Crédit Lyonnais à 690 et la société générale à 457,50

Les avis financiers de l'étranger sont toujours satisfaisants. A Londres, les reports ont été payés à un taux relativement bas. L'Italien est plus faible aujourd'hui à 95,40.

Les journaux italiens commencent à s'inquiéter de la situation financière. La rente Extérieure n'a pas pu conserver le cours de 73 fr. Le Turc se maintient à 18,00, le Portugais est à 66 3/16. Le Suez est ferme à 2328,75; les recettes pour la journée du 15 se sont élevées à 90.000 fr.

COMMERCE

COTONS

Télégrammes communiqués par M. BULTEAU-GRIMONPREZ

LE HAVRE, 17 décembre.

Ventes : 379 balles. Marché soutenu.

LIVERPOOL, 17 décembre.

Ventes : 8.000 balles. Marché facile.

NEW-YORK, 16 décembre.

Middling Upland, 10 5/16. Ventes : 53,300 balles.

Middling américain : à New-Orléans 9 11/16 ; Savannah 9 11/16.

SUCRES

LILLE, 17 décembre.

	COTE OFFICIELLE			
	Cours du jour		Cours précéd	
	Off.	Dem		
Suc. n°3 (88 deg.)	28 50	28 25	28 50	28 25
— acquittés	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— pain 6 k. net	108	.. ..	108	.. ..
Betteraves disp.	33 50	.. ..	33 50	.. ..
Mélasse	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
fin 3/6 disponib.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..

Le directeur gérant : ALFRED REBOUX.

Imp. Alfred Reboux, 17, rue Neuve, Roubaix.

On reçoit dans les bureaux du JOURNAL DE ROUBAIX des annonces et insertions de tous genres, pour tous les journaux du Nord, de Paris, du reste de la France et de l'étranger, sans aucune augmentation de prix.

Annonces légales

Formation de Société

Suivant acte sous seings privés, en date à Roubaix du dix décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, enregistré à Roubaix, le quatorze décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, f° 6, n° 157, par le receveur qui a perçu la somme de cent trois francs soixante-quinze centimes.

MM. Edouard et Alexandre PROUVOST, tous deux représentants de commerce, demeurant à Roubaix,

Et une personne dénommée audit acte,

Ont formé entre eux une société en nom collectif à l'égard de MM. Edouard et Alexandre PROUVOST et en commandite à l'égard de ladite personne dénommée audit acte, sous la raison sociale :

PROUVOST FRÈRES ET Cie

La signature sociale portera les mêmes noms.

La durée est de dix années, à partir du premier janvier mil huit cent quatre-vingt-dix.

La société a pour objet l'achat et la vente des épiceries en gros.

Le siège de la société est à Roubaix, rue de Lannoy, numéro 250.

Le capital social est de quatre-vingt mille francs, apportés par MM. Edouard et Alexandre PROUVOST pour chacun vingt mille francs et par l'associé-commanditaire pour quarante mille francs.

MM. Edouard et Alexandre PROUVOST auront seuls la gestion et l'administration de la société, ainsi que la signature sociale, mais ils ne pourront en user que pour les besoins et affaires de la société inscrites sur les livres.

Aucun emprunt en ouverture de crédit ne pourra être fait pour le compte de la société sans la signature des trois associés, mais MM. PROUVOST seulement ou l'un d'eux pourront toucher les fonds à en provenir. Il en sera de même pour tout compte à découvert chez les banquiers.

Tout marché d'une valeur de dix mille francs et au-delà devra être traité par les trois associés.

MM. PROUVOST devront tout leur temps et tous leurs soins aux affaires de la société et ne pourront s'occuper d'aucune autre affaire commerciale quelconque.

En cas de décès de M. Edouard ou de M. Alexandre PROUVOST, la société continuerait avec le survivant et l'associé-commanditaire et serait dissoute à l'égard du prédécédé.

Pour extrait dudit acte de société dont un original a été déposé le 14 décembre 1889, aux greffes de la Justice-de-Paix du Canton-Est de Roubaix et du Tribunal de commerce de ladite ville.

(Signé) : PROUVOST FRÈRES ET Cie

20903d

Immeubles à louer

ON DEMANDE A LOUER un petit appartement meublé, de deux pièces, dans le quartier de la Gare. — Ecrire aux initiales L. L. 49, au bureau du journal. 20644

A LOUER présentement une jolie Maison de rentier AVEC JARDIN *rue Charles-Quint, n° 26* S'adresser même rue, n° 28. 20310

Ventes diverses

OCCASION

A VENDRE grande bibliothèque double corps, huit portes dont quatre vitrées, dimensions : largeur 2m50, hauteur 2m90; puis un bureau ministre. Le tout en vieux chêne. — S'adresser chez M. Declercq, 61, rue du Marché, à Lille. 20779

CESSIONS

ESTAMINET A CÉDER vendant 80 rondelles par an. Loyer couvert par la sous-location. Pour conditions, s'adresser boulevard de Colmar, estaminet de la *Ville de Colmar*. 20868

CONCERT-VARIÉTÉS à céder, seul en son genre, dans ville riche. Recettes 45,000 fr. par an. Beaux bénéfices. — Ecrire de suite à M. Crombez, 65, rue Gambetta, à Lille. 20857

A CÉDER APRÈS DÉCÈS BRASSERIE DE CIDRE avec **commerce de grains et de pommes** et pouvant être utilisée par toute autre industrie. Vastes magasins. Matériel neuf. — S'adresser à Mme veuve Loraux, à Tergnies (Aisne). 20700

Demandes & offres D'EMPLOI

AVIS DE LA DIRECTION DU JOURNAL

Ne pas adresser les lettres en réponse aux annonces au Directeur du journal, mais bien aux initiales indiquées dans l'annonce. Exemple : F. S. 46, bureau du JOURNAL DE ROUBAIX. (Annonce n°....) *De la sorte, la correspondance est remise ou réexpédiée fermée à l'intéressé.*

SERVEUR A TABLE Un ancien valet de chambre, connaissant très bien le service d'intérieur, demande des journées, pour cirer et entretenir appartements. — S'adresser 90, rue de Denain. 20897d

UN HOMME demande place de voyageur pour la Flandre ou l'Etranger, faisant la France, l'Angleterre et l'Allemagne depuis dix ans. Références. Ecrire Devallée, *Hôtel du Cygne*, Tourcoing. 20881

ASSOCIÉ

Une personne, disposant d'un capital de cent mille francs, désire trouver un associé. — Réponse au bureau du journal, aux initiales M. J. 20872

SERVANTE Une fille d'un âge mûr, sachant bien faire la cuisine et entretenir une maison, demande place. — S'adresser rue Vaucanson, 32. 20901d

ÉBÉNISTE On demande de suite un bon ouvrier ébéniste, muni de bons certificats. S'adresser rue de Menin, 73, à Tourcoing. 20902d

JOURNÉES Une jeune femme, cuisinière, sachant lessiver et nettoyer, demande des journées. — S'adresser rue de l'Ommelet, cour Cambronne, n° 5. 20899d

EMPLOI On offre un emploi honorable et bien rétribué, à jeune homme de 25 à 30 ans, connaissant bien Roubaix, actif, intelligent, instruit et rédigeant avec facilité. — Ecrire au bureau du journal, aux initiales S. T. 20905

MAISON DE FAMILLE

PRÉPARATION AUX EXAMENS

Un père de famille, ancien professeur, offre le logement la pension au besoin, ou des leçons particulières à quelques jeunes gens suivant des cours à Lille, ou se préparant aux examens.

S'adresser 43, rue de Bourgogne, à Lille. 20485

DIRECTEUR DE TISSAGE disposant de 150,000 francs, accepterait position d'intéressé dans maison de fabrication. Tous les genres de fabrication peuvent convenir. — Réponse au bureau du journal, aux initiales P. B. F. 20821

AVIS DIVERS

SI VOUS VOULEZ voir clair dans vos affaires, connaître la marche à suivre pour vous tirer d'embarras quelconques, déjouer les ruses de vos adversaires et être en sûreté pour la conduite de vos intérêts, écrivez, en expliquant la cause de vos inquiétudes, à M. Crombez, 65, rue Gambetta, à Lille. 20858

AVIS

Deux futurs associés, possédant un apport commun de 45,000 francs en capitaux, plus un vaste immeuble comprenant maison d'habitation avec dépendances industrielles d'une valeur foncière d'environ 65/70,000 fr., désireraient emprunter 40,000 francs comme complément nécessaire à l'installation d'une industrie fructueuse. — Réponse au bureau du journal, sous les initiales J. D. C. 20842

CHIEN PERDU Il a été perdu, dimanche, un chien Terre-Neuve, répondant au nom de Neuve. — Le ramener rue d'Alger, 24. Bonne récompense. 20900d

AVIS

aux propriétaires de chevaux

Plus d'odeur, économie, propreté en employant la

LITIÈRE DE TOURBE

En vente chez MM. E. et M. FOURNIER, négociants en fécules, grains et fourrages, 80, rue de l'Espérance, Roubaix. 20815

Cie DU GAZ DE ROUBAIX

pour l'éclairage

LE CHAUFFAGE & LA FORCE MOTRICE

PRIX DES COKE CLASSÉS

PRIS A L'USINE

Coke concassé	1,30	l'hectol.
» tout-venant	1,20	»
» grésillon	0,90	»
» moyen	0,60	»

19343

Du dimanche 22 au jeudi 26 décembre

DUCASSE A PIERROTS

chez Paul Régnier

Ancien CAFÉ GROUILLON

Coin de la rue de l'Abattoir 20904d

LOCATION DE SERVICES DE TABLE

PORCELAINES, CRISTAUX, VERRERIES, FAÏENCES, CRISTAUX BOUTEILLES ET BOUCHONS

Hri HOFFMANN-DUPONT

11, rue Saint-Georges, 11

ROUBAIX 30545

La Réglisse SANGUINÈDE GUÉRIT les Rhumes, Bronchites, Crampes, Faiblesses d'Estomac, et facilite la Digestion. 0 fr. 75 dans toutes Pharmacies. 20353

TABLEAU DE STATISTIQUES

L'édition commerciale du *Journal de Roubaix* et le *Bulletin des Laines* ont publié un tableau dans lequel ont été réunis des renseignements bons à consulter par le commerce et l'industrie des laines.

Des tableaux graphiques permettent de suivre les fluctuations des cours des peignés et des laines brutes durant les dernières années.

Ces tableaux sont en vente au prix de un franc, dans nos bureaux, à